

REPUBLIQUE DU CONGO

SECRET N° _____ /MTEPSS/DGFP/DGCA-SAV.

 MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
 FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
 SECURITE SOCIALE

 DIRECTION GENERALE DE LA FONC-
 TION PUBLIQUE

 DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
 RIERES ADMINISTRATIVES

portant promotion au titre de l'année
 1988 de certains Fonctionnaires des ca-
 dres de la catégorie A, hiérarchie I des
 Services Administratifs et Financiers
 SAF (Travail et Administration Générale)
 en tête : SALBA (André.)

 LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- (/ISAS : /u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
 /u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant réfon-
 te du Statut Général de la Fonction Publique ;
 /u le Décret n° 62/130/FP du 09 Mai 1962 fixant le ré-
 gime des rémunérations des fonctionnaires ;
 /u le Décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le
 Statut Commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
 /u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 reglemen-
 tant l'avancement des fonctionnaires ;
 /u le Décret n° 74/470/FP du 31 Décembre 1974 abrogeant
 et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
 /u le Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, portant
 suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un
 d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de Situation Admi-
 nistrative ou de tout autre promotion ;
 /u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995, portant
 nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 /u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomi-
 nation des Membres du Gouvernement ;
 /u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomi-
 nation des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
 /u le Décret n° 95/032 du 02 Février 1995 portant orga-
 nisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
 /u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-
 ment sur la solde des fonctionnaires ;
 /u le Décret n° _____ 96-341 /MTEPSS/DGFP/DGCA/SAV
 du 24 Juillet 1996 portant inscription au tableau
 d'avancement au titre de l'année 1988 de certains fonctionnaires des
 cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs
 et Financiers-SAF (Travail et Administration Général) en tête : SALBA
 André ;
 /u la lettre n° 1506 du 05 Octobre 1994 du Premier
 Ministre, Chef du Gouvernement ;

SECRET :

.../...

Article 1er : Les Fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers-SAF-(Travail et Administration Générale) dont les noms suivent sont promus au titre de l'année 1988 aux échelons ci-après comme suit :

Acc=Néant.

I- Travail
Administrateur

AU 5ème ECHELON, INDICE 1190

- LELEBA (André) F/C du 21 Octobre 1988 DRT/Kouilou

II/ Administration Générale
Administrateur

AU 2ème ECHELON; INDICE 820

- MAN-DOBE(ATSOUAYE) F/C du 04 Janvier 1988. LIEFPSS

Article 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 94/759 du 28 Décembre 1994 susvisé, cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent Décret ~~qui~~ prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées. ~~sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-~~

Brazzaville, le 24 Juillet 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

- Professeur Anaclét TSONAMBEET. - - Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO. -

AMPLIATIONS :

JORC.....	2
DGFP/DGCA.....	4
DGB/DGCF.....	4
BSTAT/DGFP.....	1
MTR.....	1
DGT.....	1
INTERESSES.....	2
DOSSIERS.....	6
SPG/DC.....	2

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

- Luc Daniel Adamo MATETA. -